



DELIMITATION ET REGLEMENTATION DES ZONES URBAINE, A URBANISER, AGRICOLE, NATURELLE ET FORESTIERE

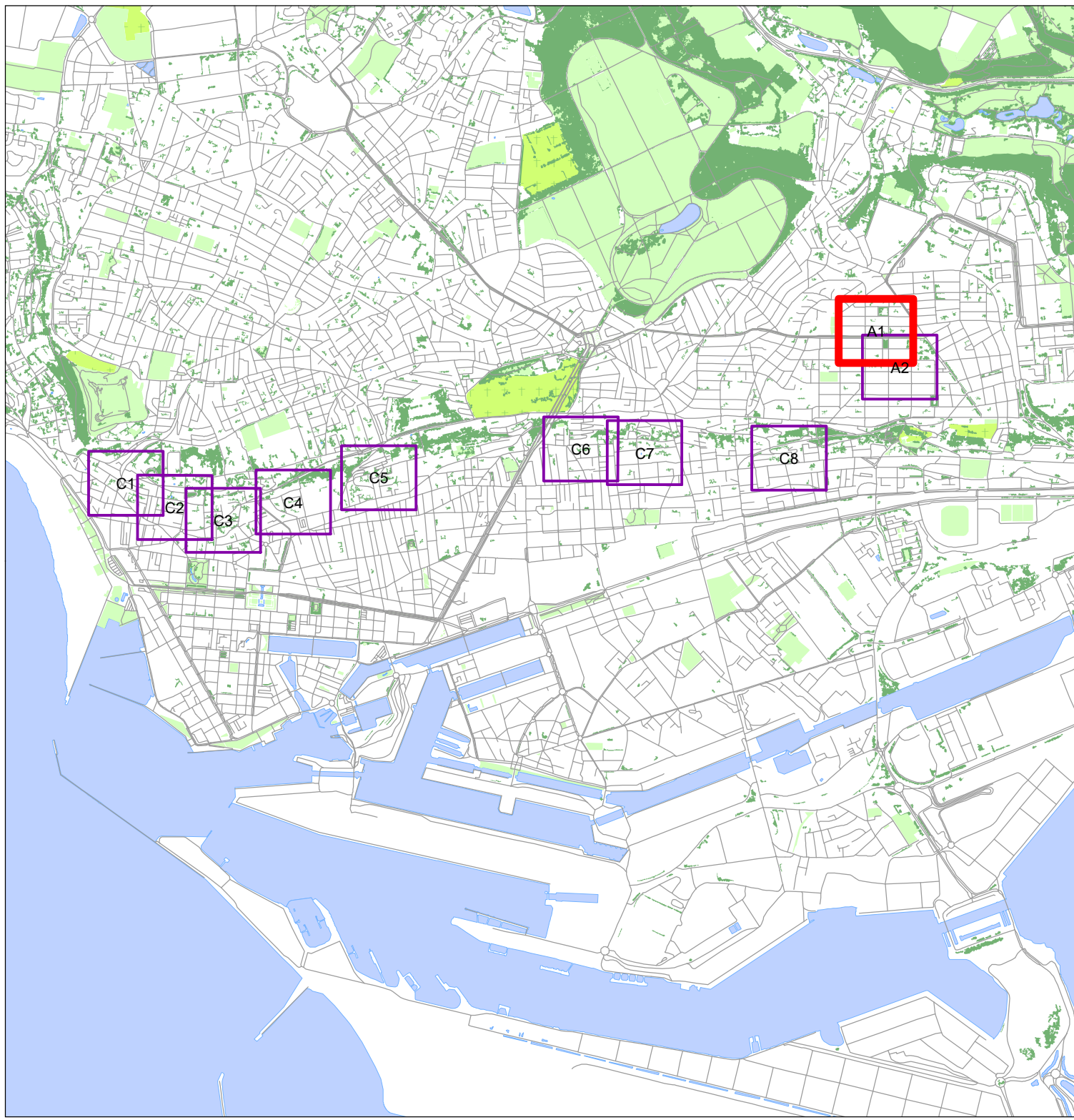
UC Limites et nom de secteur

A : Zone agricole
NP : Zone naturelle protégée
NA : Zone naturelle aménagée
AUR : Zone à urbaniser à dominante résidentielle
AUE : Zone à urbaniser à vocation économique
UC : Zone urbaine centrale
UR : Zone urbaine à dominante résidentielle
URp : Zone urbaine de proximité
URv : Zone urbaine de vocation économique
URm : Zone urbaine de moyenne densité
URid : Zone urbaine de grande densité
URp : Zone urbaine de proximité
URv : Zone urbaine de vocation économique
URm : Zone urbaine de moyenne densité
URid : Zone urbaine de grande densité

UL : Zone urbaine littorale
UCO : Zone urbaine de la cote
UGE : Zone urbaine de grands équipements
UA : Zone urbaine de restrictions d'urbanisation liées à l'aéroport
UE : Zone urbaine à vocation économique
UIP : Zone urbaine d'interface ville-port
UIP : Zone urbaine industrielle-portuaire

ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET PAYSAGER

Bande de constructibilité principale
Bande de constructibilité secondaire
Bande de constructibilité restreinte
SIG_RQ_BATIMENT_PROJET



**COMMUNAUTE URBAINE
LE HAVRE SEINE METROPOLE**

PLAN LOCAL D'URBANISME DU HAVRE

**REGLEMENT GRAPHIQUE
PLANCHE DE DETAIL AU 1/500ème N°A1**

PLU approuvé le 19 décembre 2019
Mise à jour n°1 du 4 mars 2020
Modification n°1 du 30 septembre 2021
Mise à jour n°2 du 4 octobre 2022
(Pas de modification n°2 car présente mais non approuvée)
Modification n°3 du 6 juillet 2023
Modification n°4 19 décembre 2024

0 5 10 20 M
Echelle : 1:500

LE HAVRE SEINE METROPOLE

Sources : DGFIP (cadastre) - Ville du Havre (Direction Etudes Urbaines et Prospective) Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (RSU et topographie) et Préfecture de la Seine-Maritime

Crédits : Droits de l'état réservés
Propriété exclusive de la Ville du Havre
Propriété exclusive de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

Edité le : 19 décembre 2024

Précise n°4.2.1 A2

UC Limites et nom de secteur

- A : Zone agricole

NP : Zone naturelle protégée

NA : Zone naturelle aménagée

AUR : Zone à urbaniser à dominante résidentielle

AUE : Zone à urbaniser à vocation économique

UC : Zone urbaine centrale

UR : Zone urbaine à dominante résidentielle

UHL : Zone urbaine de haute densité
- UL : Zone urbaine littorale

UCO : Zone urbaine de la cossière

UGE : Zone urbaine de grands équipements

UA : Zone urbaine de restrictions d'urbanisation liées à l'aéroport

UE : Zone urbaine à vocation économique

UIVP : Zone urbaine d'interface ville-port

UIP : Zone urbaine industrielo-portuaire

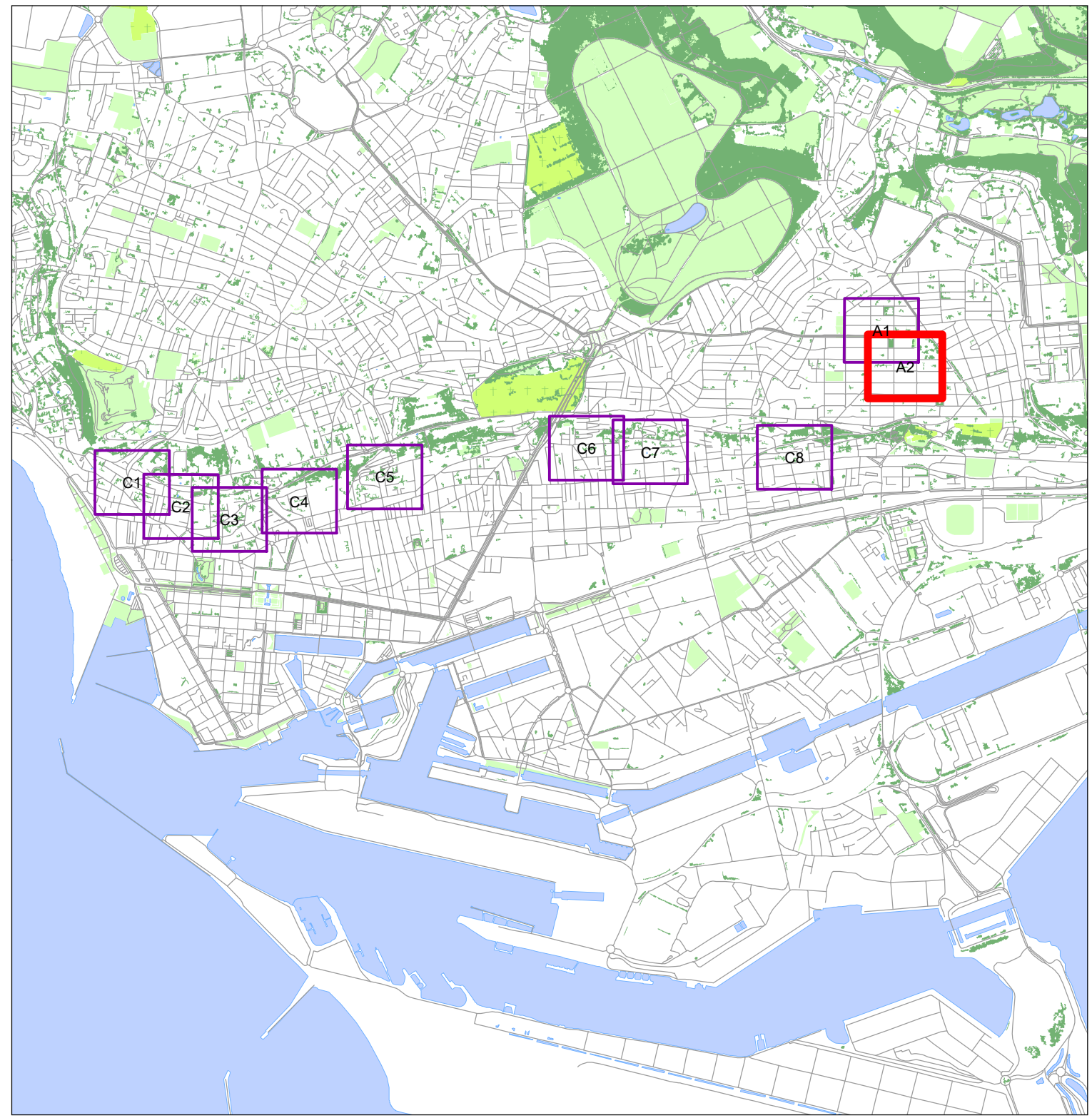
ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET PAYSAGER

- Bande de constructibilité principale

Bande de constructibilité secondaire

Bande de constructibilité restreinte

SIG_RQ_BATIMENT_PROJET



COMMUNAUTE URBAINE LE HAVRE SEINE METROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME DU HAVRE

REGLEMENT GRAPHIQUE PLANCHE DE DETAIL AU 1/500ème N°A2

PLU approuvé le 19 décembre 2019
Mise à jour n°1 du 4 mars 2020
Modification n°1 du 30 septembre 2021
Mise à jour n°2 du 4 octobre 2022
(Pas de modification n°2 car présente mais non approuvée)
Modification n°3 du 6 juillet 2023
Modification n°4 19 décembre 2024

0 5 10 20 M

Echelle : 1:500

LE HAVRE SEINE METROPOLE

Sources : DGIH (cartastre) - Ville du Havre (Direction Etudes Urbaines et Prospective) Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (RSU et topographie) et Préfecture de la Seine-Maritime

Credits : Droits de l'état réservés
Propriété exclusive de la Ville du Havre
Propriété exclusive de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

Edité le : 19 décembre 2024

Pièce n°4.2.1 A2

DELIMITATION ET REGLEMENTATION DES ZONES URBAINE, A URBANISER, AGRICOLE, NATURELLE ET FORESTIERE

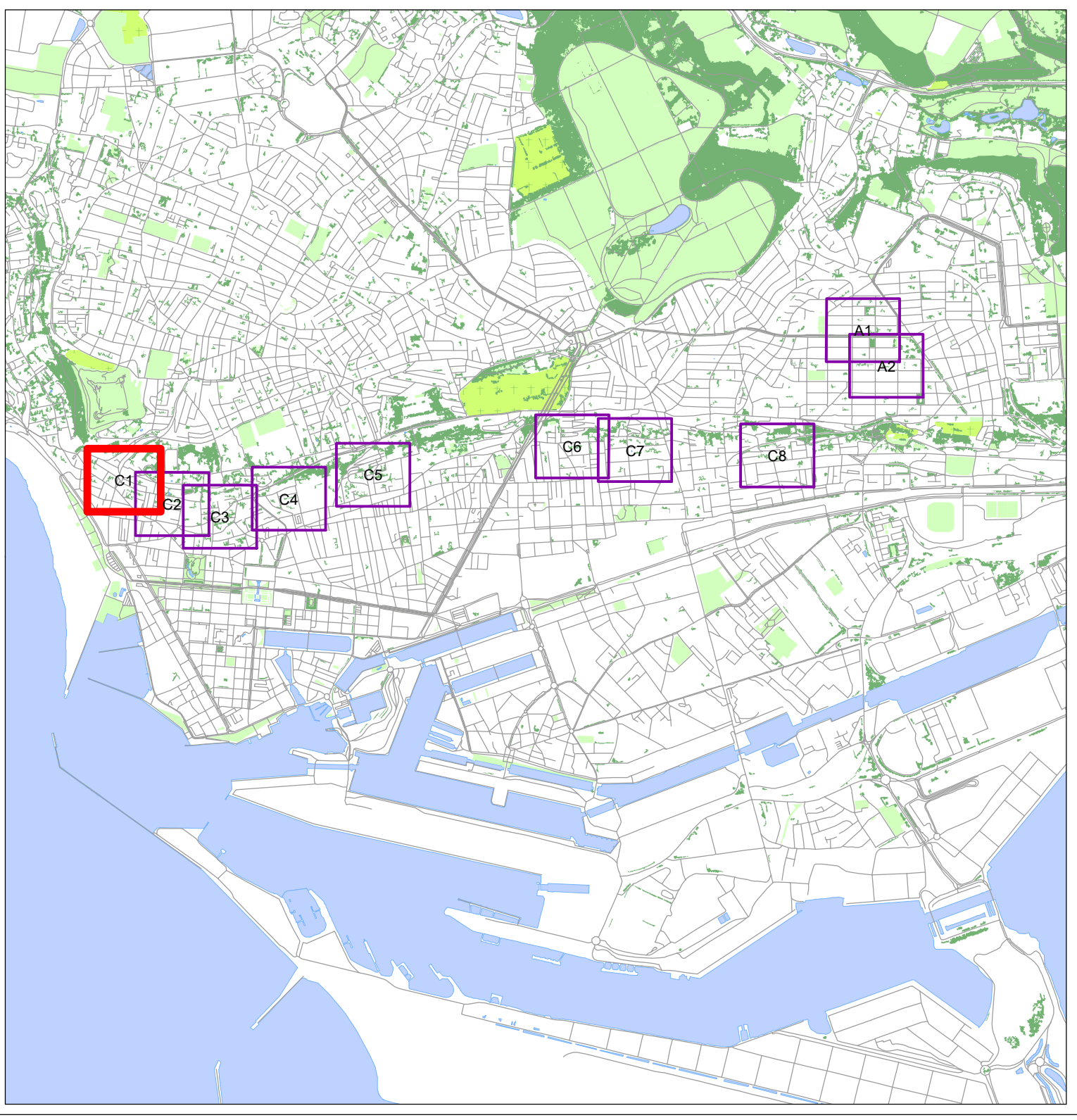
UC Limites et nom de secteur

A : Zone agricole
NP : Zone naturelle protégée
NA : Zone naturelle aménagée
AUR : Zone à urbaniser à dominante résidentielle
AUE : Zone à urbaniser à vocation économique
UC : Zone urbaine centrale
UR : Zone urbaine à dominante résidentielle
UHL : Zone urbaine de haute densité

UL : Zone urbaine littorale
UCO : Zone urbaine de la cossière
UGE : Zone urbaine de grands équipements
UA : Zone urbaine de restrictions d'urbanisation liées à l'aéroport
UE : Zone urbaine à vocation économique
UIVP : Zone urbaine d'interface ville-port
UIP : Zone urbaine industrielo-portuaire

ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET PAYSAGER

Bande de constructibilité principale
Bande de constructibilité secondaire
Bande de constructibilité restreinte
SIG_RQ_BATIMENT_PROJET



COMMUNAUTE URBAINE
LE HAVRE SEINE METROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME DU HAVRE

REGLEMENT GRAPHIQUE
PLANCHE DE DETAIL AU 1/500ème N°C1

PLU approuvé le 19 décembre 2019
Mise à jour n°1 du 4 mars 2020
Modification n°1 du 30 septembre 2021
Mise à jour n°2 du 4 octobre 2022
(Pas de modification n°2 car présente mais non approuvée)
Modification n°3 du 6 juillet 2023
Modification n°4 19 décembre 2024

0 5 10 20 M N

Echelle : 1:500

LE HAVRE SEINE METROPOLE

Sources : DGFIP (cadastre) - Ville du Havre (Direction Etudes Urbaines et Prospectives) Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (SIG et topographie) et Préfecture de la Seine-Maritime

Crédits : Droits de l'état intervenés
Propriété exclusive de la Ville du Havre Propriété exclusive de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

Edité le : 19 décembre 2024

Précédent n°4.2.1 A2

1. DELIMITATION ET REGLEMENTATION DES ZONES URBAINE, A URBANISER, AGRICOLE, NATURELLE ET FORESTIERE

UC Limites et nom de secteur

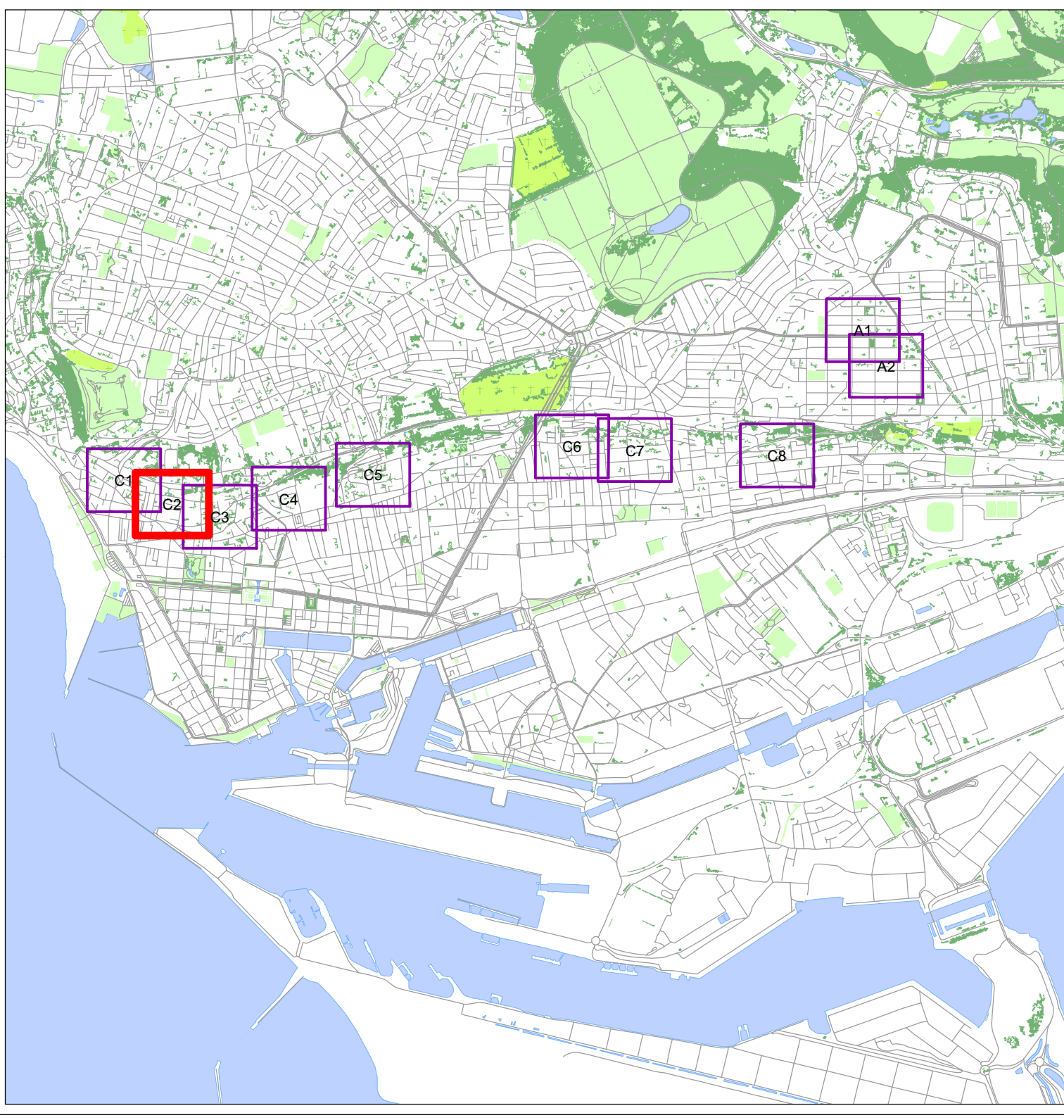
A : Zone agricole
NP : Zone naturelle protégée
NA : Zone naturelle aménagée
AUR : Zone à urbaniser à dominante résidentielle
AUE : Zone à urbaniser à vocation économique
UC : Zone urbaine centrale
UR : Zone urbaine à dominante résidentielle
UHL : Zone urbaine de haute densité

UL : Zone urbaine littorale
UCO : Zone urbaine de la cossière
UGE : Zone urbaine de grands équipements
UA : Zone urbaine de restrictions d'urbanisation liées à l'aéroport
UE : Zone urbaine à vocation économique
UIVP : Zone urbaine d'interface ville-port
UIP : Zone urbaine industrielle-portuaire

ETUDE D'IMPACT ASSOCIEE A LA PROSCRIPTION

ETUDE D'IMPACT ASSOCIEE A LA PROSCRIPTION

Bande de constructibilité principale
Bande de constructibilité secondaire
Bande de constructibilité restreinte
SIG_RQ_BATIMENT_PROJET



COMMUNAUTE URBAINE
LE HAVRE SEINE METROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME DU HAVRE

REGLEMENT GRAPHIQUE
PLANCHE DE DETAIL AU 1/500ème N°C2

PLU approuvé le 19 décembre 2019
Mise à jour n°1 du 4 mars 2020
Modification n°1 du 30 septembre 2021
Mise à jour n°2 du 4 octobre 2022
(Pas de modification n°2 car présente mais non approuvée)
Modification n°3 du 6 juillet 2023
Modification n°4 19 décembre 2024

0 5 10 20 M
Echelle : 1:500

LE HAVRE SEINE METROPOLE

Sources : DGHIP (cadastre) - Ville du Havre (Direction Etudes Urbaines et Prospectives) Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (OSU et topographie) et Préfecture de la Seine-Maritime

Crédits : Droits de l'Etat intervenés
Propriété exclusive de la Ville du Havre Propriété exclusive de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

Edité le : 19 décembre 2024

Précise n°4.2.1 A2

DELIMITATION ET REGLEMENTATION DES ZONES URBAINE, A URBANISER, AGRICOLE, NATURELLE ET FORESTIERE

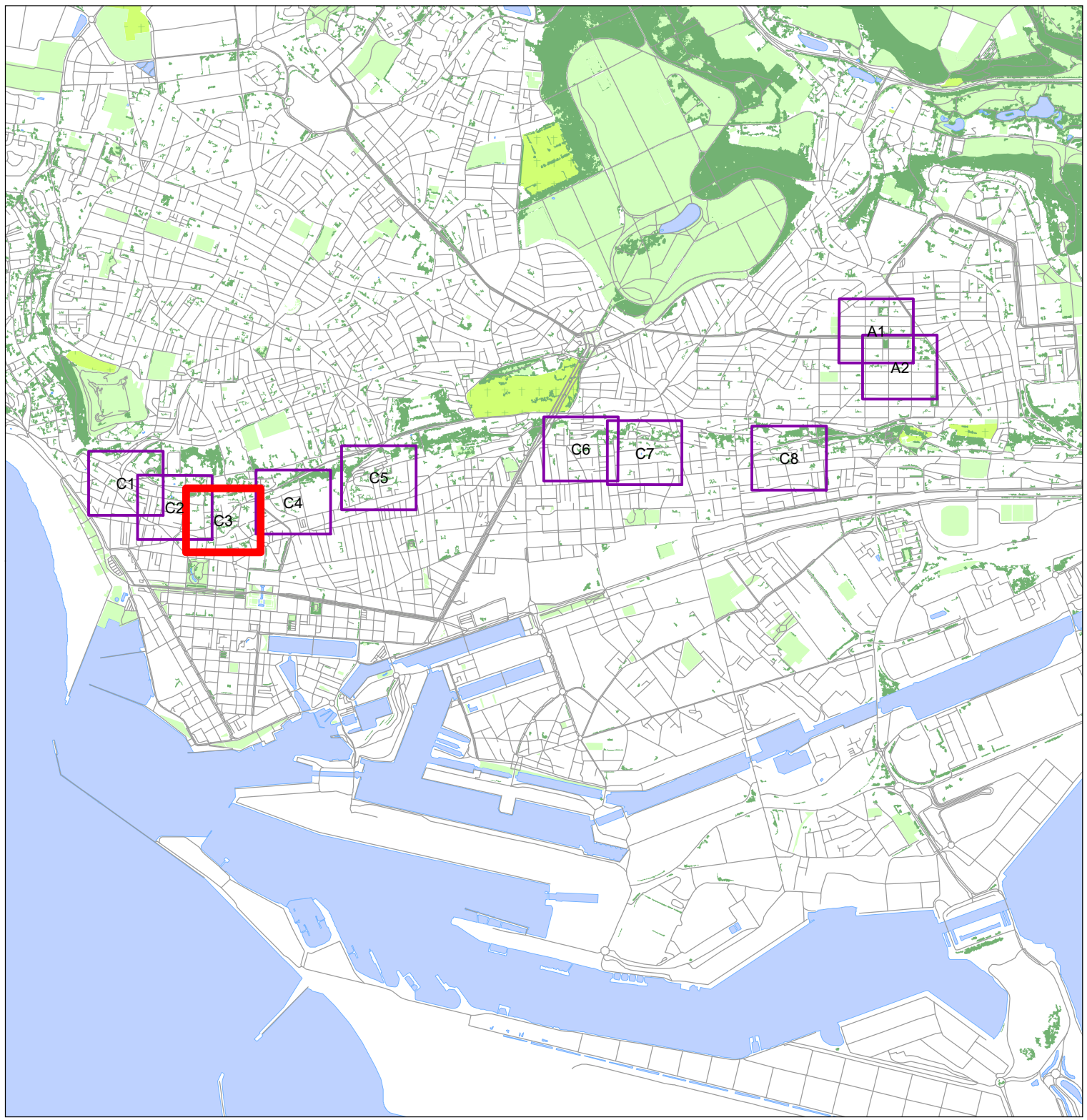
UC Limites et nom de secteur

A : Zone agricole
NP : Zone naturelle protégée
NA : Zone naturelle aménagée
AUR : Zone à urbaniser à dominante résidentielle
AUE : Zone à urbaniser à vocation économique
UC : Zone urbaine centrale
UR : Zone urbaine à dominante résidentielle
UL : Zone urbaine littorale
UCO : Zone urbaine de la còstière
UGE : Zone urbaine de grands équipements
UA : Zone urbaine à restrictions d'urbanisation liées à l'aéroport
UE : Zone urbaine à vocation économique
UIVP : Zone urbaine d'interface ville-port
UIP : Zone urbaine industrielle-portuaire

ULH : Zone urbaine de l'habitat local
HAY : Zone d'habitat à vocation économique
PLU : Plan Local d'Urbanisme
MODIF : Modification
4 : 4ème
LH : Le Havre
HABILLAGE : Habillage
LIN : Linéaire

ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET PAYSAGER

Bande de constructibilité principale
Bande de constructibilité secondaire
Bande de constructibilité restreinte
SIG_RQ_BATIMENT_PROJET



COMMUNAUTE URBAINE
LE HAVRE SEINE METROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME DU HAVRE

REGLEMENT GRAPHIQUE
PLANCHE DE DETAIL AU 1/500ème N°C3

PLU approuvé le 19 décembre 2019
Mise à jour n°1 du 4 mars 2020
Modification n°1 du 30 septembre 2021
Mise à jour n°2 du 4 octobre 2022
(Pas de modification n°2 car présente mais non approuvée)
Modification n°3 du 6 juillet 2023
Modification n°4 19 décembre 2024

0 5 10 20 M
Echelle : 1:500

LE HAVRE SEINE METROPOLE

Sources : DGIH (cadastre) - Ville du Havre (Direction Etudes Urbaines et Prospective) Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (OSU et topographie) et Préfecture de la Seine-Maritime

Credits : Droits de l'état intervenus
Propriété exclusive de la Ville du Havre Propriété exclusive de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

Edité le : 19 décembre 2024

Précise n°4.2.1 A2

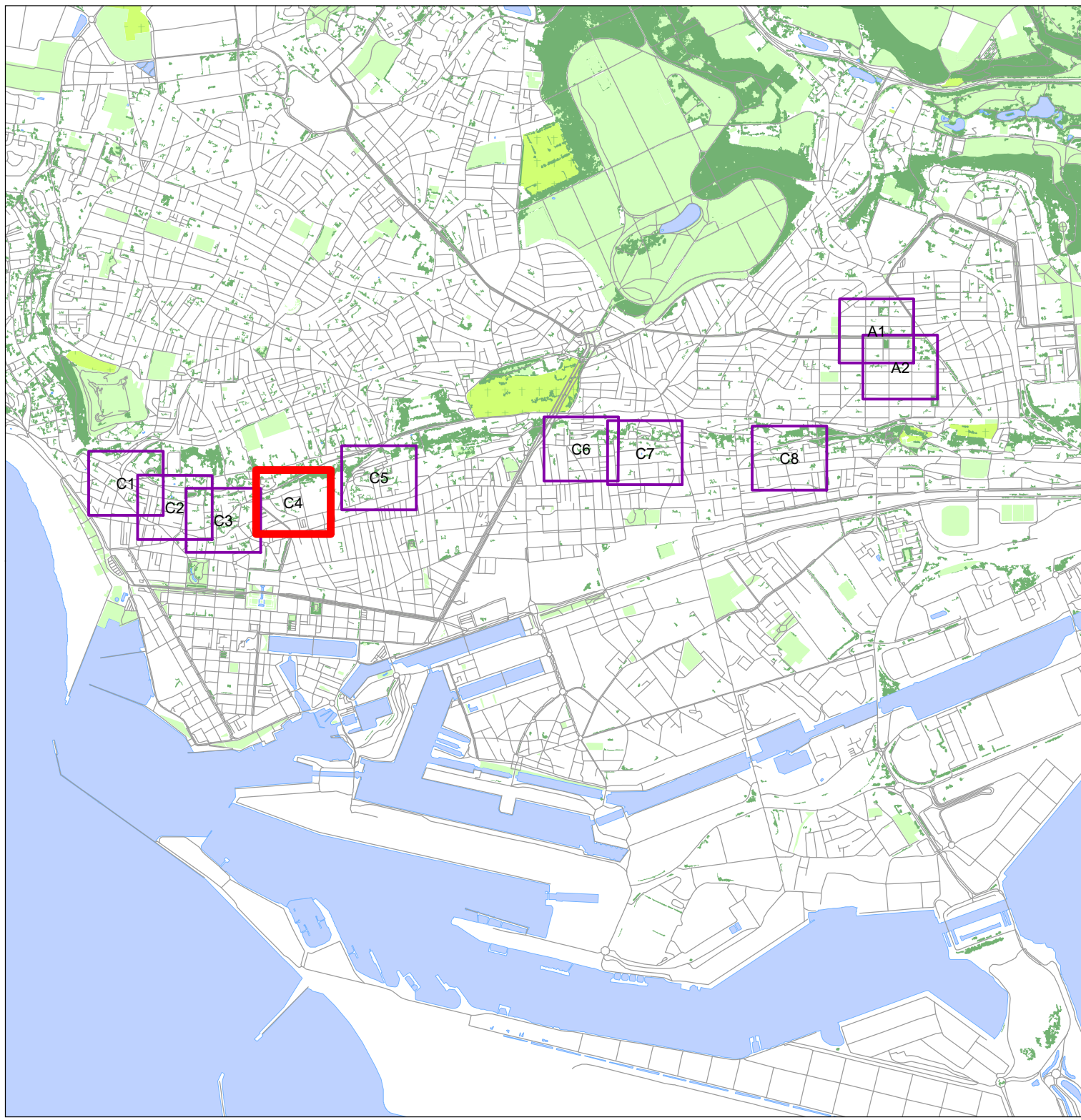
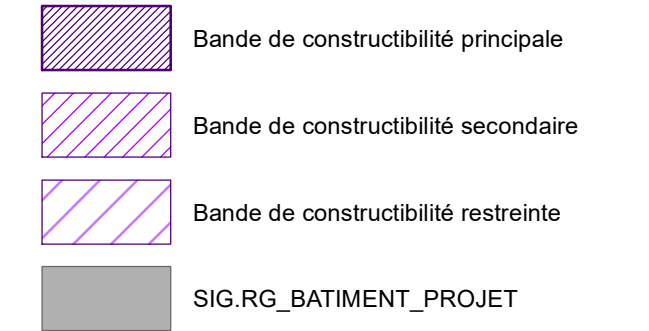


1 / DELIMITATION ET REGLEMENTATION DES ZONES URBAINE, A URBANISER, AGRICOLE, NATURELLE ET FORESTIERE

UC	Limites et nom de secteur
----	---------------------------

AP : Zone agricole	UL : Zone urbaine littorale
NP : Zone naturelle protégée	UCO : Zone urbaine de la côte/ère
NA : Zone naturelle aménagée	UGE : Zone urbaine de grands équipements
AUR : Zone à urbaniser à dominante résidentielle	UA : Zone urbaine de restrictions d'urbanisation liées à l'aéroport
AUE : Zone à urbaniser à vocation économique	UE : Zone urbaine à vocation économique
UC : Zone urbaine centrale	UVP : Zone urbaine d'interface ville-port
UR : Zone urbaine à dominante résidentielle	UIP : Zone urbaine industriel-portuaire
UH : Zone urbaine de hauteurs	

Etiquette (libellé court) associée à la prescription



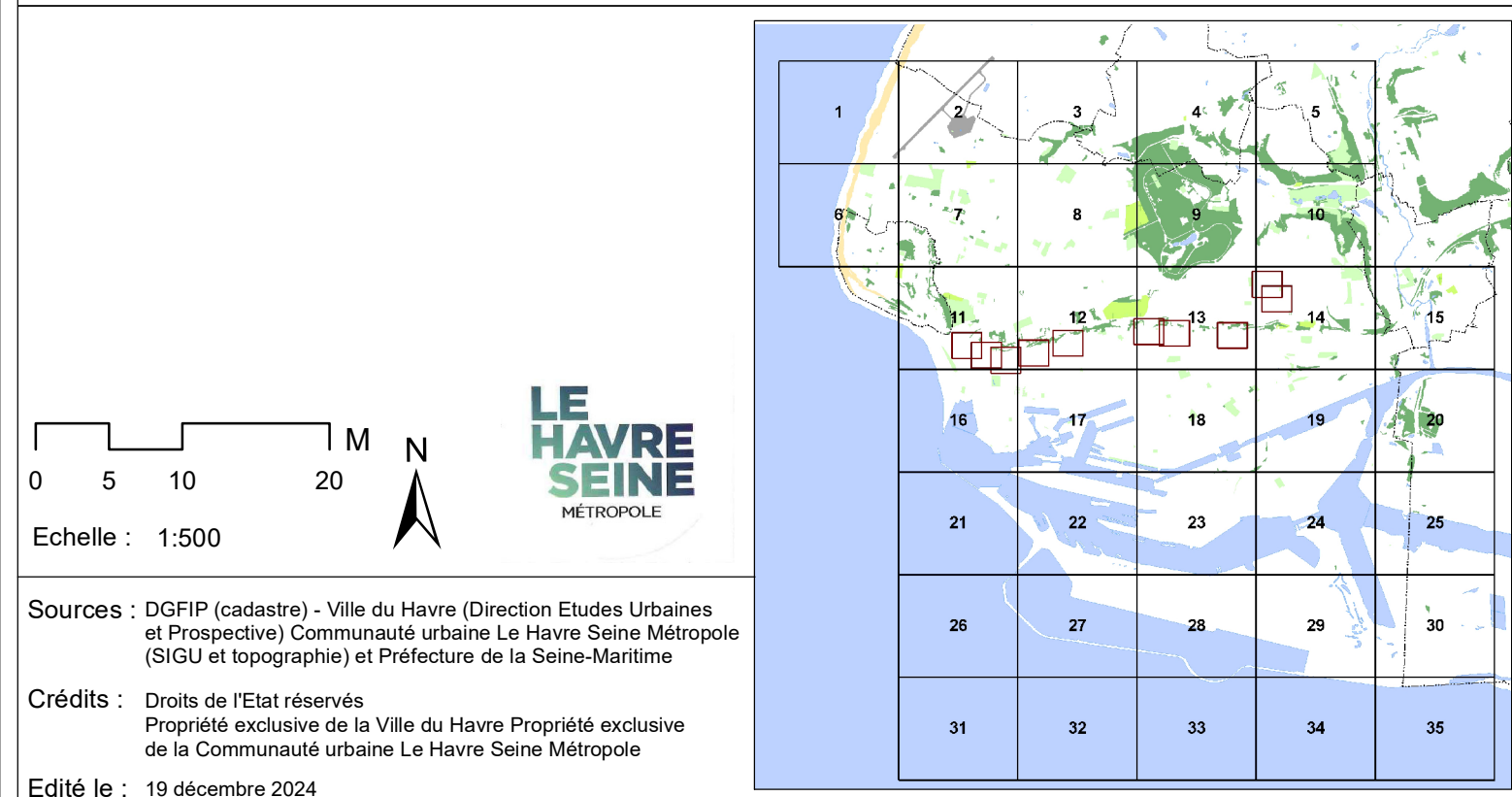
**COMMUNAUTE URBAINE
LE HAVRE SEINE METROPOLE**

PLAN LOCAL D'URBANISME DU HAVRE

REGLMENT GRAPHIQUE

PLANCHE DE DETAIL AU 1/500ème N°C4

PLU approuvé le 19 décembre 2019
 Mise à jour n°1 du 4 mars 2020
 Modification n°1 du 30 septembre 2021
 Mise à jour n°2 du 4 octobre 2022
 (Pas de modification n°2 car prescrite mais non approuvée)
 Modification n°3 du 6 juillet 2023
 Modification n°4 19 décembre 2024





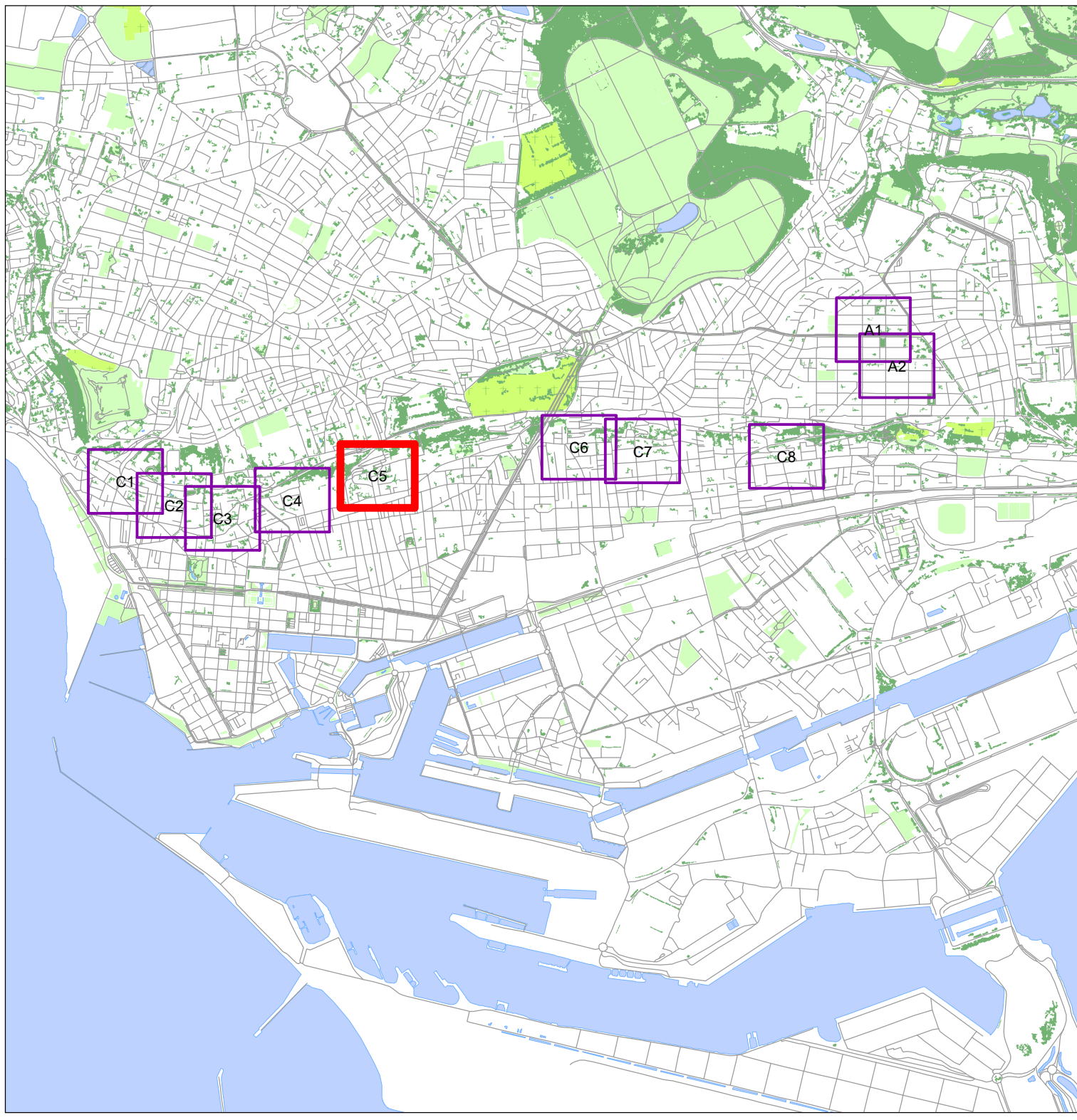
DELIMITATION ET REGLEMENTATION DES ZONES URBAINE, A URBANISER, AGRICOLE, NATURELLE ET FORESTIERE

UC Limites et nom de secteur

A : Zone agricole
NP : Zone naturelle protégée
NA : Zone naturelle aménagée
AUR : Zone à urbaniser à dominante résidentielle
AUE : Zone à urbaniser à vocation économique
UC : Zone urbaine centrale
UR : Zone urbaine à dominante résidentielle
UL : Zone urbaine littorale
UCO : Zone urbaine de la cossière
UGE : Zone urbaine de grands équipements
UA : Zone urbaine à restrictions d'urbanisation liées à l'aéroport
UE : Zone urbaine à vocation économique
UIVP : Zone urbaine d'interface ville-port
UIP : Zone urbaine industrielle-portuaire

ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET PAYSAGER

Bandes de constructibilité principale
Bandes de constructibilité secondaire
Bandes de constructibilité restreinte
SIG_RQ_BATIMENT_PROJET

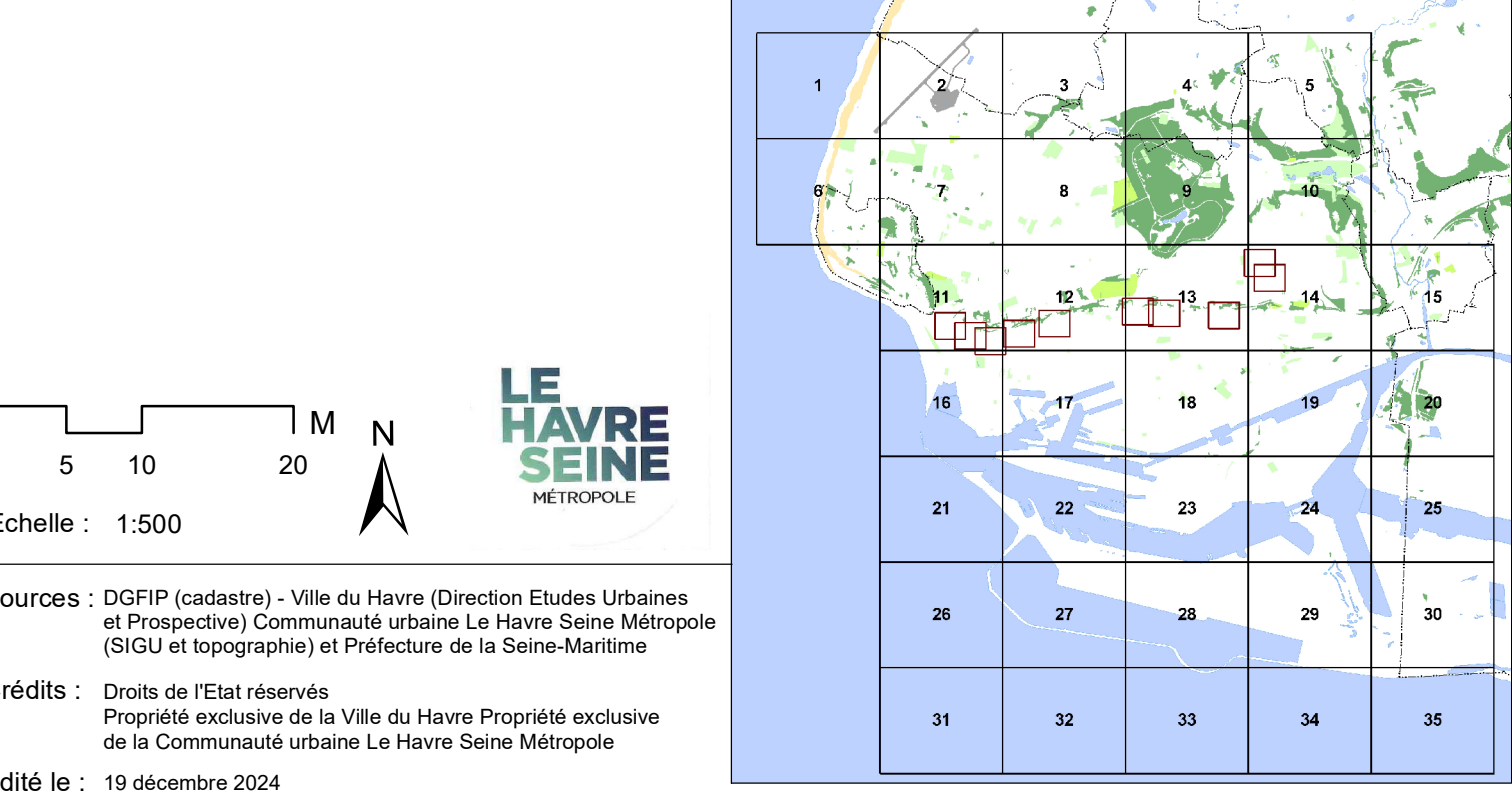


COMMUNAUTÉ URBAINE
LE HAVRE SEINE METROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME DU HAVRE

REGLEMENT GRAPHIQUE
PLANCHE DE DETAIL AU 1/500ème N°C5

PLU approuvé le 19 décembre 2019
Mise à jour n°1 du 4 mars 2020
Modification n°1 du 30 septembre 2021
Mise à jour n°2 du 4 octobre 2022
(Pas de modification n°2 car présente mais non approuvée)
Modification n°3 du 6 juillet 2023
Modification n°4 19 décembre 2024



UC Limites et nom de secteur

- A : Zone agricole

NP : Zone naturelle protégée

NA : Zone naturelle aménagée

AUR : Zone à urbaniser à dominante résidentielle

AUE : Zone à urbaniser à vocation économique

UC : Zone urbaine centrale

UR : Zone urbaine à dominante résidentielle

UHL : Zone urbaine de haute densité
- UL : Zone urbaine littorale

UCO : Zone urbaine de la cossière

UGE : Zone urbaine de grands équipements

UA : Zone urbaine de restrictions d'urbanisation liées à l'aéroport

UE : Zone urbaine à vocation économique

UIVP : Zone urbaine d'interface ville-port

UIP : Zone urbaine industriel-portuaire

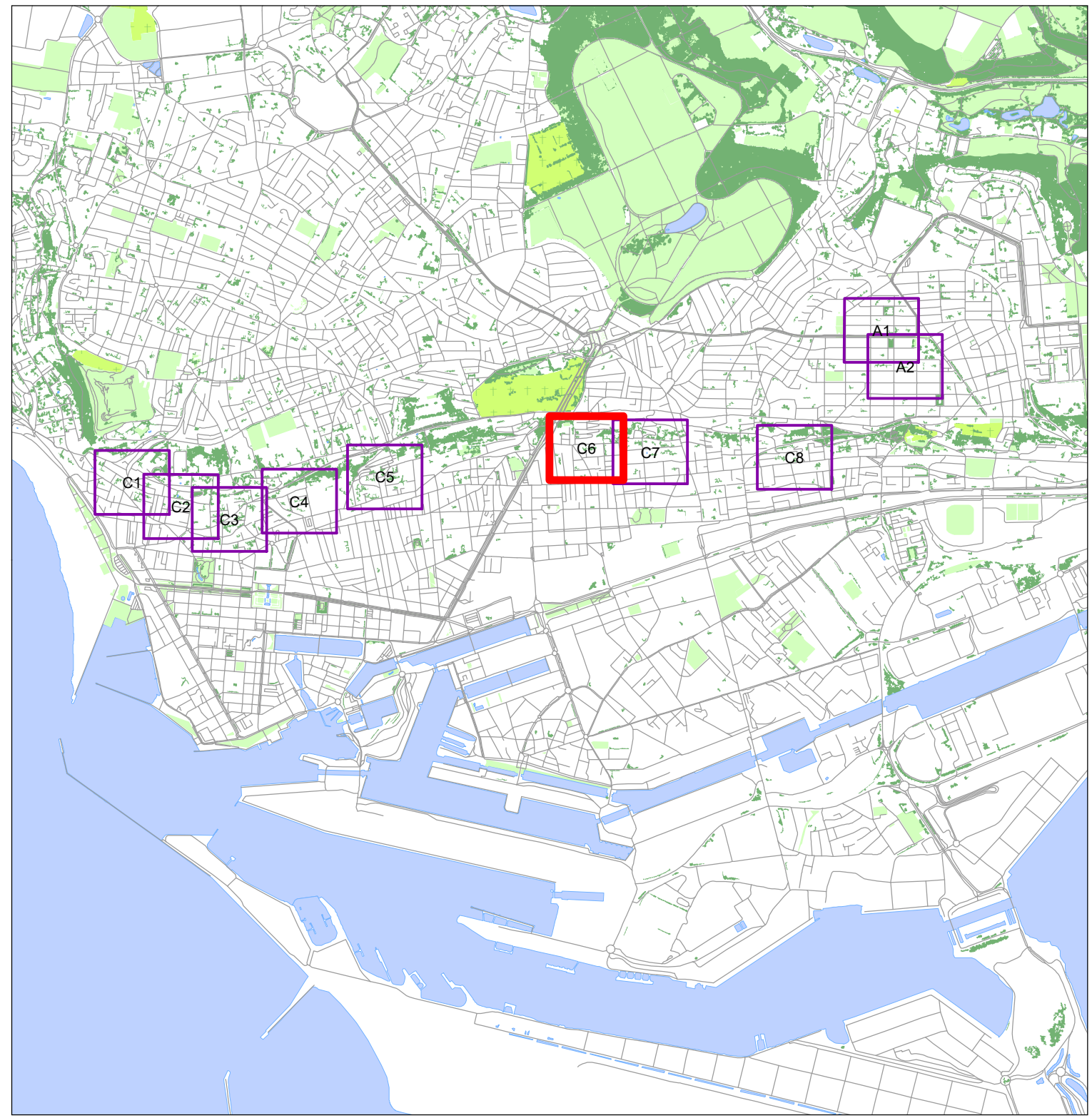
ETUDE D'IMPACT ASSOCIEE A LA PROCESSION

- Bande de constructibilité principale

Bande de constructibilité secondaire

Bande de constructibilité restreinte

SIG_RQ_BATIMENT_PROJET



COMMUNAUTE URBAINE
LE HAVRE SEINE METROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME DU HAVRE

REGLEMENT GRAPHIQUE
PLANCHE DE DETAIL AU 1/500ème N°C6

PLU approuvé le 19 décembre 2019
Mise à jour n°1 du 4 mars 2020
Modification n°1 du 30 septembre 2021
Mise à jour n°2 du 4 octobre 2022
(Pas de modification n°2 car présente mais non approuvée)
Modification n°3 du 6 juillet 2023
Modification n°4 19 décembre 2024

0 5 10 20 M

Echelle : 1:500

LE HAVRE SEINE METROPOLE

Sources : DGHIP (cadastre) - Ville du Havre (Direction Etudes Urbaines et Prospective) Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (RSU et topographie) et Préfecture de la Seine-Maritime

Credits : Droits de l'Etat réservés
Propriété exclusive de la Ville du Havre
Propriété exclusive de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

Edité le : 19 décembre 2024

Pièce n°4.2.1 A2

DELIMITATION ET REGLEMENTATION DES ZONES URBAINE, A URBANISER, AGRICOLE, NATURELLE ET FORESTIERE

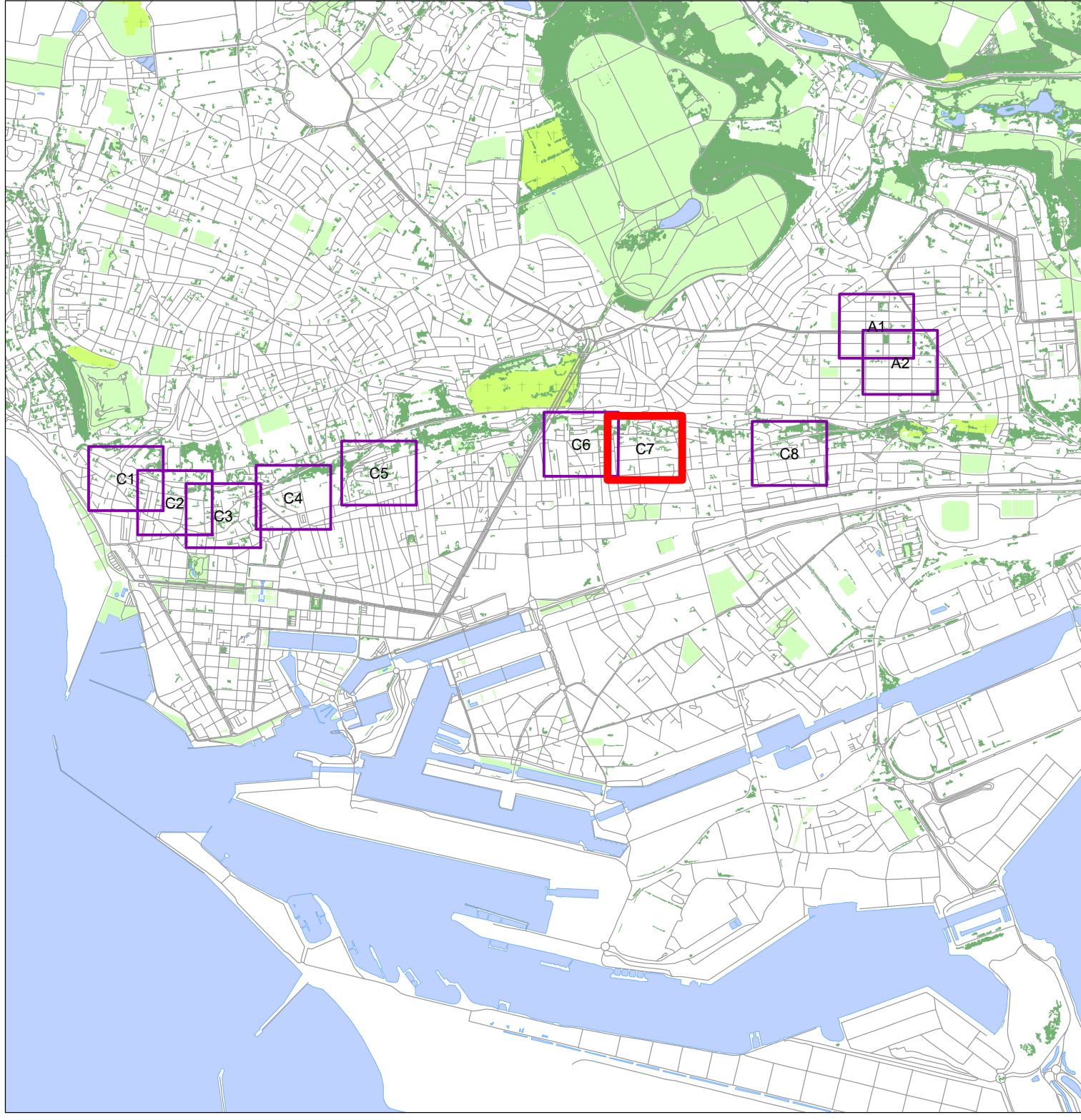
UC Limites et nom de secteur

A : Zone agricole
NP : Zone naturelle protégée
NA : Zone naturelle aménagée
AUR : Zone à urbaniser à dominante résidentielle
AUE : Zone à urbaniser à vocation économique
UC : Zone urbaine centrale
UR : Zone urbaine à dominante résidentielle
LH : Zone urbaine de hameau
HAY : Zone urbaine de hameau
URBA : Zone urbaine de hameau
PLU : Zone urbaine de hameau
MODIF : Zone urbaine de hameau
4 : Zone urbaine de hameau
LH : Zone urbaine de hameau
HABILLAGE : Zone urbaine de hameau
LIN : Zone urbaine de hameau

UL : Zone urbaine littorale
UCO : Zone urbaine de la cossière
UGE : Zone urbaine de grands équipements
UA : Zone urbaine de restrictions d'urbanisation liées à l'aéroport
UE : Zone urbaine à vocation économique
UIP : Zone urbaine d'interface ville-port
UIP : Zone urbaine industrielle-portuaire

ETUDE D'IMPACT ASSOCIEE A LA PROCESSION

Bande de constructibilité principale
Bande de constructibilité secondaire
Bande de constructibilité restreinte
SIG_RQ_BATIMENT_PROJET



COMMUNAUTE URBAINE
LE HAVRE SEINE METROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME DU HAVRE

REGLEMENT GRAPHIQUE
PLANCHE DE DETAIL AU 1/500ème N°C7

PLU approuvé le 19 décembre 2010
Mise à jour n°1 du 4 mars 2020
Modification n°1 du 30 septembre 2021
Mise à jour n°2 du 4 octobre 2022
(Pas de modification n°2 car présente mais non approuvée)
Modification n°3 du 6 juillet 2023
Modification n°4 19 décembre 2024

0 5 10 20 M
Echelle : 1:500

LE HAVRE SEINE METROPOLE

Sources : DGHIP (cadastre) - Ville du Havre (Direction Etudes Urbaines et Prospective) Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (DSU et topographie) et Préfecture de la Seine-Maritime

Crédits : Droits de l'Etat intervenus
Propriété exclusive de la Ville du Havre Propriété exclusive de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

Edité le : 19 décembre 2024

Précise n°4.2.1 A2

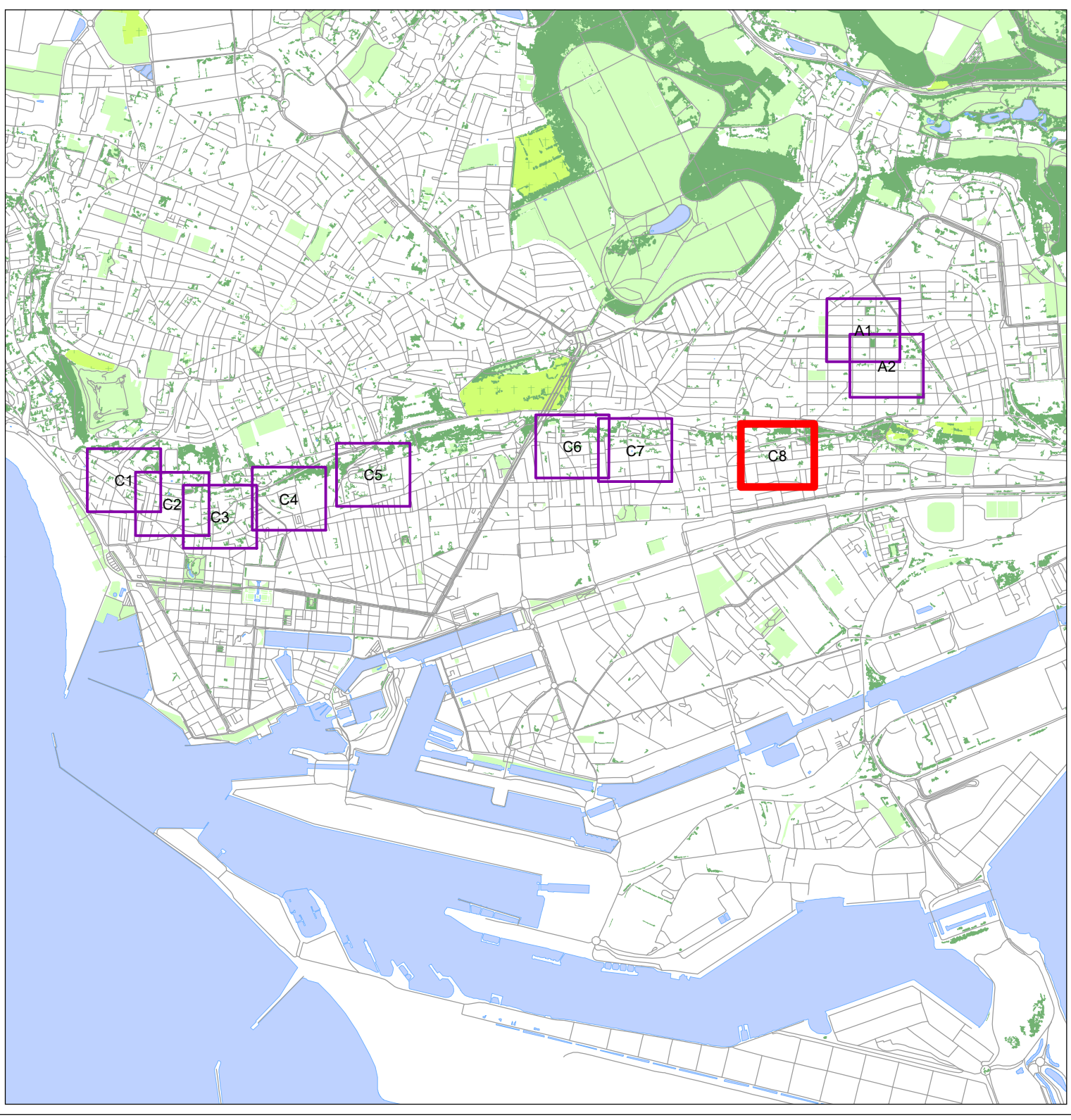
DELIMITATION ET REGLEMENTATION DES ZONES URBAINES, AGRICOLE, NATURELLE ET FORESTIERE

UC Limites et nom de secteur

A : Zone agricole
NP : Zone naturelle protégée
NA : Zone naturelle aménagée
AUR : Zone à urbaniser à dominante résidentielle
AUE : Zone à urbaniser à vocation économique
UC : Zone urbaine centrale
UR : Zone urbaine à dominante résidentielle
UHL : Zone urbaine de haute densité
UL : Zone urbaine littorale
UCO : Zone urbaine de la cossière
UGE : Zone urbaine de grands équipements
UA : Zone urbaine de restrictions d'urbanisation liées à l'aéroport
UE : Zone urbaine à vocation économique
UIVP : Zone urbaine d'interface ville-port
UIP : Zone urbaine industriel-portuaire

ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET PAYSAGER

Bande de constructibilité principale
Bande de constructibilité secondaire
Bande de constructibilité restreinte
SIG_RQ_BATIMENT_PROJET



COMMUNAUTE URBAINE
LE HAVRE SEINE METROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME DU HAVRE

REGLEMENT GRAPHIQUE
PLANCHE DE DETAIL AU 1/500ème N°C8

PLU approuvé le 19 décembre 2019
Mise à jour n°1 du 4 mars 2020
Modification n°1 du 30 septembre 2021
Mise à jour n°2 du 4 octobre 2022
(Pas de modification n°2 car présente mais non approuvée)
Modification n°3 du 6 juillet 2023
Modification n°4 19 décembre 2024

0 5 10 20 M
Echelle : 1:500

LE HAVRE SEINE METROPOLE

Sources : DGIH (cadastre) - Ville du Havre (Direction Etudes Urbaines et Prospective) Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (RSU et topographie) et Préfecture de la Seine-Maritime

Crédits : Droits de l'état réservés
Propriété exclusive de la Ville du Havre (Propriété exclusive de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole)

Edité le : 19 décembre 2024

Précise n°4.2.1 A2